



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT-BOULES

DÉCLARATION DES ÉQUIPES 2021/2022

Type	
AS ou ESB	
N° d'identification	
Téléphone du/de la capitaine	
Email du double A	
Email du double B	

	N° de licence	Nom Prénom
DOUBLE A		
DOUBLE B		

Une équipe déclarée de M1 ou M2 est obligatoirement composée de 4, 5 ou 6 joueurs. Un double déclaré en M2, F1 ou F2 est obligatoirement composé de 2 ou 3 joueurs ou joueuses

Certifié conforme par le président de l'AS ou ESB

À, le

Mme, M.	Cachet	Signature

A retourner à votre CBD pour saisie informatique au plus tard le 31 juillet avec copie à la FFSB (daf@ffboules.fr)